

Chaudières gaz : allons-nous vraiment et courageusement en sortir ?

Dans le courant du premier semestre, un débat a eu lieu sur la prolongation de l'installation des chaudières au gaz dans le résidentiel.

L'hypothèse d'une interdiction a été évoquée par le Gouvernement, au moins pour le résidentiel neuf. Une telle décision allait dans le sens de la transition énergétique et écologique. En effet, l'installation du chauffage au gaz dans le résidentiel neuf entraîne des décennies de chauffage au gaz.

Autant, il était compréhensible que l'État autorise le remplacement de chaudières au gaz dans le résidentiel existant dans certains cas, autant la poursuite de l'installation dans le résidentiel neuf collectif est une hérésie climatique. Mais la filière gaz a fait un lobbying important auprès des politiques avec comme rengaine qu'à l'avenir le gaz serait remplacé par du bio méthane.

Que disent les chiffres ?

La consommation de gaz a été de 430 TWh en 2022. Et les émissions correspondantes ont été de 86 Mt CO₂.

La production de biométhane a été de 9 TWh : 2% du total. Et le biométhane émet également du CO₂.

Les promoteurs du gaz font valoir qu'il y a en projet, d'ici 2050, une production possible de 140 TWh¹ à partir de méthaniseurs (en passant des 9 Twh actuels à 15,8 TWh en 2030) et de 40 à 148 TWh² (vaste fourchette !) par la pyro-gazéification des déchets et de la biomasse (alors même qu'aucune installation industrielle ne fonctionne actuellement, que le point de passage espéré pour 2030 est de ... 1 TWh et qu'il faudra de l'énergie pour atteindre les températures de pyrolyse).

Bref la filière gazière est très loin de remplacer les consommations de gaz importé par une production de biométhane indigène et son discours n'est pas crédible. **Le gaz est une énergie fossile et le restera.** Les perspectives mirifiques annoncées sur le biogaz et sur l'hydrogène ne sont que des mirages promis par les gaziers pour conserver leur business, leur profit et, au final, leur droit à polluer et à contribuer au changement climatique. Le mirage du gaz propre est, de plus, également porté par le business des renouvelables intermittents dont on sait que le gaz est l'allié naturel puisqu'il lui sert de back up en cas d'absence de vent et/ou de soleil (c'est à dire la majorité du temps).

La filière a persuadé le gouvernement de procrastiner une nouvelle fois mais a joué un mauvais tour au climat.

Des solutions de chauffage non émettrices de gaz à effet de serre existent : il faut les déployer en s'en donnant les moyens financiers (au lieu de subventionner des soi-disant solutions énergétiques sans intérêt pour le climat).

Dès janvier 2019, *Sauvons le Climat* avait affiché une position claire qui n'a malheureusement pas été suivie par le gouvernement. L'État voulait aider au remplacement des chaudières fioul, ce qui était nécessaire... mais en intégrant dans les substituts subventionnés par l'état les chaudières gaz. Nous avons alors, comme d'autres, précisé que ce financement des chaudières gaz :

1 Chiffre GRDF

2 Chiffre ATEE qui regroupe toutes les entreprises gazières françaises

- impliquait la poursuite des émissions de gaz à effet de serre pour les 20 ans de durée de vie de la chaudière,
- maintenait les ménages concernés dans leur dépendance aux énergies fossiles,
- exposait ces ménages souvent précaires aux évolutions des prix du gaz.

Soyons courageux et efficaces : cessons d'écouter les sirènes malveillantes du lobby gazier et de céder aux miroirs aux alouettes des faux amis du climat.

Copyright © 2023 Association Sauvons Le Climat